COUR D'APPEL DE SAINT DENIS

Rôle définitif de 11 ter session de la Cour Criminelle au titre de l'année 2026

Nous, Franck ALZINGRE, Conseiller à la Cour, désigné Président de la Cour Criminelle de la session 11 ter au titre de l'année 2026 par ordonnance de la Première présidente en date du 09 septembre 2026

Arrêtons comme ci-dessous le rôle de cette session :

ROLE	N° greffe	Personnes concernées	Audiences et Avocat général
1	21/0036	**SOTACA Bruno Jean François,** VIOLENCE AVEC USAGE OU MENACE D'UNE ARME AYANT ENTRAINE LA MORT SANS INTENTION DE LA DONNER Assisté par **Me ALI Mihidoiri**	vendredi 06 Novembre 2026 8h30

Fait en notre cabinet,
le 11 septembre 2026

Franck ALZINGRE.